

N° 185
Mars 2024

Edito	2
Vie Municipale	3-9
Enfance jeunesse	8
Travaux	10
projet	12
Vie scolaire	13
Vie sociale	14
Vie associative	15
Commerces	16
Infos diverses	17-20

Les Vœux du Maire

Toujours très attendus les traditionnels vœux du Maire Jean Pierre BOTHEREAU se sont déroulés à la salle des fêtes de Huisseau sur Mauves le vendredi 12 janvier. Comme tous les ans, les uxellois sont venus nombreux à cette traditionnelle rencontre, heureux de se retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié et des petits fours réalisés par notre pâtissière et notre traiteur uxellois.



Caroline JANVIER Députée, Aurore CARO Conseillère régionale, Jean Pierre DURAND Président de la communauté de communes des terres du Val de Loire ainsi que, des Maires ou anciens Maires des villages voisins ont honoré de leur présence cette belle réunion de démocratie locale.

Le maire Jean-Pierre BOTHEREAU, après avoir signalé que la salle des fêtes était chauffée avec du bois local venu de Lailly en val n'a pas manqué de rappeler notre recherche de médecin. Il a cité les réalisations de l'année 2023 comme le city Park, les nouvelles toilettes publiques, la restauration des fresques de Marius CHATOUILLAT, les

travaux dans les écoles ainsi que le nouvel espace cinéraire ... déplorant les incivilités de quelques-uns peu nombreux mais « imbéciles » qui gâchent la vie de tous !

Le maire Jean-Pierre BOTHEREAU a aussi rendu un bel hommage au travail des employés communaux au service de tous et fait applaudir Christophe Raynal, champion de tennis de table. Le maire a ensuite évoqué les projets 2024; l'arrivée de nouvelles familles avec la création de deux lotissements par des opérateurs privés, la fin des aménagements autour de la salle du Vivier, la création du feu tricolore au carrefour du croisement de la route de Patay avec la rue de Châtre ainsi que l'arrosage du terrain de foot et la restauration du tableau «L'adoration des bergers.»



y Edito du Maire

• Le mois de janvier a été l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux. Merci d'être venus nombreux. Il est important de rappeler l'action de la municipalité et de présenter les projets menés à terme en 2023 ainsi que la feuille de route pour cette année.

• L'actualité n'est pas florissante. Nous sommes dans une crise économique et énergétique majeure qui fragilise notre vie quotidienne. Nous ne devrions pas être aussi touchés si, dans notre pays, depuis plusieurs décennies, nos élites nationales avaient pensé un horizon 20 ou 30 ans plutôt que leurs réélections calculées à base de compromissions électorales. Certains sujets sont trop importants pour être accaparés par des politiques sans connaissance du terrain.

Sans tomber dans un optimisme béat et déconnecté, il y a une autre réalité dans nos communes qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des commerçants et artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme de nos agents, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus de proximité.

• Nous pourrions prendre de sérieuses résolutions pour faire de notre environnement un lieu agréable en adoptant des comportements respectueux. Ceci concerne la gestion des déchets. Il est essentiel que chacun d'entre nous fournisse un effort pour jeter les déchets dans les collecteurs appropriés et respecter le tri sélectif. Les objets encombrants doivent être transportés dans les différentes déchetteries situées à proximité de chez nous.

Evitez de vous garer sur les trottoirs afin de laisser suffisamment de place aux piétons, aux poussettes et à ceux dont la mobilité est réduite.

Quelques individus pas très équilibrés détériorent régulièrement les installations publiques. Ceci va nous obliger à installer des caméras connectées. Il est bon de rappeler qu'en ce qui concerne les enfants mineurs, ce sont les parents qui sont responsables.

• La charge de l'instruction des différents documents constituant l'urbanisme était assurée par les services de l'Etat. Aujourd'hui c'est à la charge financière des communes. Pour cette année, c'est une somme de plus de 9000€ qui nous est facturée par le service instructeur.

L'Etat augmente la rémunération de ses agents. Il est donc normal que nos agents territoriaux soient aussi augmentés, ils ne déméritent pas. Sauf que l'augmentation est sur le budget des communes. Le transfert des dépenses sur les collectivités territoriales est de plus en plus insupportables pour nos finances. L'**étranglement** financier des communes se fait petit à petit ...

• Le monde agricole subit d'énormes distorsions de concurrence, notamment sur les moyens de production, les réglementations incompréhensibles et sans borne, sans que cela ne bénéficie aux consommateurs, que ce soit en prix ou en qualité. Espérons que la révolte ne soit pas un pétard mouillé et que ce qui est promis un jour, ne soit pas oublié le lendemain ou gommé par un quarteron de bobos parisiens roulant à bicyclette électrique et voitures à piles.

La France est un pays fertile. On y sème des hauts fonctionnaires, des politiques brailards et ensuite recyclés quand ils ne sont plus élus ; on récolte des normes et des impôts (pour ceux qui travaillent).

Je vous souhaite une année 2024, riche en événements, remplie d'émotions et comme l'année est olympique :

TIUS - ALTIUS - FORTIUS ...COMMUNITER
us vite, plus haut, plus fort ... ENSEMBLE !!

Votre Maire

Jean-Pierre Bothereau

Les procès verbaux
y de votre Conseil municipal

sont consultables en mairie sur la borne tactile et sur le site internet de notre commune où sera indiquée également la date du prochain conseil municipal.

Rendez-vous à l'adresse :
www.huisseausurmauves.fr



Rencontre avec Christophe RAYNAL,

directeur du service jeunesse et sa passion, le tennis de table

Nous avons appris en ce début d'année 2024, la magnifique performance de Christophe avec l'octroi de la médaille d'argent en finale de la coupe du monde de Ping-pong (raquette bois nu) à Mexico les 4, 5, 6 janvier dernier. Lors de la cérémonie des vœux, M. le Maire a salué cet exploit auprès du public présent.

Nous le félicitons et adressons à travers cet article notre reconnaissance pour sa passion.



Un petit retour dans le rétroviseur :

Christophe et son frère jumeau ont découvert le tennis de table à l'âge de 8 ans lors d'une initiation destinée à son plus grand frère à Olivet. Pendant 15 ans, c'est dans ce club que les 2 frères ont gravi les divisions pour jouer jusqu'en N1 du championnat de France de tennis de table (équivalent en L2 au football).

Après cette belle réussite, et avec son diplôme d'éducateur sportif, il est parti entraîner à l'Alerte St-Jean de la Ruelle pendant 5 ans. Son frère lui, a choisi le club d'Ingré, pour également entraîner.

C'est en 2005, que Christophe a été recruté à Huisseau-sur-Mauves pour diriger le service jeunesse (centre de loisirs) afin de continuer à transmettre ses valeurs reçues : éducation, transmission du savoir et communication par les jeux.

C'est également en 2005, qu'il a rejoint son frère au club d'Ingré. De nombreuses belles performances ont été réalisées par eux. Depuis, quelque temps, ils s'essaient à des disciplines parallèles :

■ **TeqPong** : discipline hongroise avec une table incurvée où ils ont réalisé en double une 2ème place, vice-champions du monde en 2019.

■ **Sandpaper** : discipline avec raquettes recouvertes de papier de verre

■ **Hardbat** : tennis de table avec picots secs

Cela, ne les empêche pas de briller encore dans le tennis de table « classique » car ils ont été champions de France en double chez les vétérans (+ de 40 ans) en 2022.



Afin de réussir dans leur passion, ils ont passé un nombre incalculable d'heures à l'entraînement et continuent de jouer régulièrement, alors que beaucoup de joueurs, plus jeunes, « les saisonniers » comme ils les appellent, jouent au moment du championnat et après, nous ne les voyons plus beaucoup.

Nous pouvons le saluer pour tous ces exploits, il est un exemple pour nos enfants.

Médailles du travail



Cette année deux agents communaux de Huisseau-sur-Mauves, Sylvie JOUBLIN, secrétaire de mairie et Didier SIMON agent des services techniques reçoivent la Médaille d'or du travail pour 35 années de service.

C'est au cours d'un dîner avec le personnel communal en décembre que Jean Pierre Bothereau Maire de Huisseau-sur-Mauves a remis sa médaille d'or à Didier.

Sylvie n'ayant pas pu venir à ce dîner, le Maire lui remettra ultérieurement.

Nous félicitons Didier et Sylvie et les remercions de toutes ces années au service des uxellois.

«Grâce à l'investissement des membres de familles rurales et des conseillers municipaux de Huisseau Sur Mauves et à la générosité de tous, un chèque de 1 950 € a été remis à la ligue contre le cancer pour octobre rose de 2023.»



Octobre rose

MURS EN PARPAING

Lors du dépôt de permis de construire concernant les clôtures en parpaing, il est stipulé dans celui-ci que le mur doit être crépi de la même couleur que la maison.

Actuellement beaucoup ne sont pas crépis, c'est regrettable car l'esthétique de notre village n'est pas valorisée.

Il serait apprécié que les murs en parpaing brut soient aux normes du règlement d'urbanisme.

Le revêtement devra être effectué au minimum côté voie publique.

Un plus pour l'embellissement de votre propriété et de notre village.



RAMASSAGE DES POUBELLES

Dans le bourg, des poubelles restent sur le trottoir une partie de la semaine après le ramassage. Nous vous demandons pour des raisons d'esthétique, d'hygiène et de sécurité, de les rentrer après le passage des camions collecteurs.

Les poubelles, qui resteraient trop longtemps, seront ramassées par les services techniques. Elles seront à récupérer à la mairie.

Merci de votre compréhension.



Agence postale communale

Depuis le
16 janvier 2024
Madame
Florence VRAIN
a pris
la responsabilité
de notre agence
postale de Huisseau-
sur-Mauves.



Elle partage son temps avec l'agence postale communale d'Epieds-en-Beauce.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

L'agence postale de Huisseau est ouverte :

le mardi	de 14h à 17h
le mercredi et vendredi	de 9h à 12h
le samedi semaine paire	de 9h à 12h

L'affichage légal des Mairies

D'une impression papier systématique, au digital...

Une Borne tactile de 1.28 m x 0.71 m sera installée devant la mairie adossée au mur de l'école pour afficher les informations légales des collectivités (en conformité avec l'ordonnance n° 2021-1310 et au décret n° 2021-1311 sur l'affichage légal).

Y figureront les informations administratives réglementaires ou usuelles comme les Délibérations du conseil municipal, les Arrêtés du maire, le Plu, les règlements de police et Règlements intérieurs des services publics ...

N'y figureront pas les Actes individuels.

Avec cette borne tactile tous les documents de l'affichage légal seront ainsi plus accessibles. Les informations sont disponibles 24/24h et 7 jours sur 7 : les administrés consultent l'information recherchée eux-mêmes, à l'heure de leur choix. L'affichage légal n'est plus soumis aux intempéries et les documents sont actualisés en temps réel.

Cet affichage digital supprime les contraintes de surface d'affichage, d'agencement des documents, d'usage du papier ou encore d'impression. Cette dématérialisation est un engagement responsable et écologique de notre collectivité qui diminue l'empreinte carbone, souvent importante, des collectivités en matière de papier.

Reprenant le fonctionnement tactile des mobiles ou tablettes, cette borne sera accessible à tous. Elle offrira une navigation intuitive aux visiteurs à travers les différents contenus avec un menu général dans lequel des répertoires guideront la visite des usagers. Il sera tout à fait possible de zoomer sur un document et de le télécharger sur un smartphone...



Tous les actes pourront être communiqués au format papier à toute personne en faisant la demande.

Pole Santé

En attendant l'arrivée d'un médecin...

Clémence BORDIER

infirmière IDE

succède à Woodlyne BAZELAIS

**Rencontre avec Clémence BORDIER,
infirmière à Huisseau-sur-Mauves depuis
le 1er août 2023**

Clémence est âgée de 29 ans, diplômée en 2018, elle a travaillé aux soins intensifs d'ORELIANCE, pendant 5 ans et a pratiqué pendant 6 mois l'hospitalisation à domicile. Clémence avait pour projet de devenir infirmière libérale en zone rurale pour être au plus près de la campagne.

Lorsqu'elle a appris la recherche d'une infirmière à Huisseau-sur-Mauves, c'était pour elle une évidence.

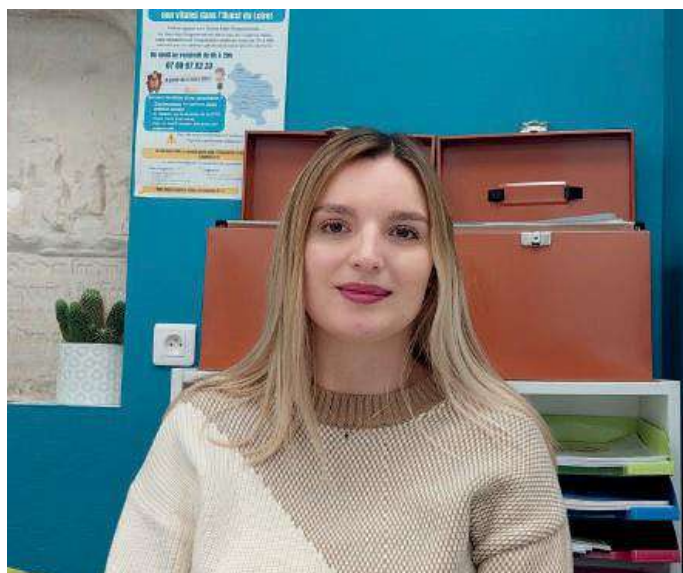
Elle est aujourd'hui ravie de son choix. Le secteur est agréable et la patientèle particulièrement sympathique, les personnes sont très accueillantes et très bienveillantes. Elle a bénéficié d'un accueil très chaleureux de ses patients.

Elle nous indique d'ailleurs avoir été surprise et très touchée par la générosité des personnes, qui lui ont fait part de leurs remerciements et démontré par des marques de sympathie leur reconnaissance.

De même, les services avec lesquels elle est amenée à travailler, notamment la pharmacie et le laboratoire, lui ont réservé un très bon accueil, ce qui a permis de mettre en place un fonctionnement optimum et ainsi d'assurer un service de grande qualité au profit des habitants.

Clémence assure tout type de soins infirmiers au cabinet ou à domicile.

Elle réalise les vaccins, les différents tests, les prises de sang, tout type de pansements, des perfusions, organise des piluliers, assure l'éducation, tels que des conseils alimentaires, comme par exemple pour le diabète, ...



Elle assure une permanence :

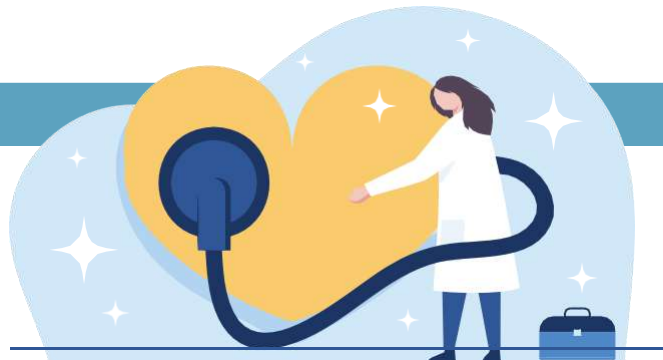
**de 8h à 9h du lundi au vendredi,
sans rendez-vous,
au cabinet situé place du château.
Pour la contacter : 06 32 96 84 12**

Seule depuis son installation, se pose la question de trouver un infirmier ou une infirmière pour assurer quelques remplacements.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons une grande réussite dans ses projets.



... La commune s'organise



Woodlyne BAZELAIS Infirmière IPA

Interview de Woodlyne BAZELAIS, IPA PCS «Infirmière en Pratique Avancée - Pathologies Chroniques Stabilisées» diplômée de la faculté de médecine de Tours.

Woodlyne est âgée de 46 ans, diplômée IPA depuis juin 2021, elle prend en charge les patients atteints de pathologies chroniques qui lui sont adressés par le médecin.

Les pathologies telles que :

- Diabète
- Maladies cardiovasculaires
- Maladies respiratoires
- Maladies dégénératives (Parkinson, Alzheimer etc...)

Elle effectue une prise en charge globale allant du renouvellement d'ordonnance à la prévention par l'éducation thérapeutique du patient.

La loi Rist l'autorise à recevoir en accès direct les patients mais elle favorise un suivi en binôme médecin-IPA.

La loi Rist du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification permet aux patients d'accéder directement, sans passer par un médecin : aux infirmiers en pratique avancée (IPA) et aux masseurs-kinésithérapeutes qui exercent à l'hôpital, en clinique, dans un établissement social ou médico-social ou, en ville, dans une maison ou un centre de santé

Woodlyne exerce en Maison de Santé (Msp St-Ay), en centre de santé (Beauce la Romaine et Beaugency). Elle intervient également en EHPAD.



Suite à un souci de logiciel métier (accès au dossier médical du patient), elle est contrainte de recevoir les patients de Huisseau-sur-mauves uniquement dans la Msp en coordination avec les médecins généralistes. Mais elle fait également les visites à domicile des patients de Huisseau-sur-Mauves ne pouvant pas se rendre au cabinet médical toujours en coordination avec le médecin traitant.

Elle fera les différents tests mémoires, dépistages de troubles cognitifs des patients de Huisseau-sur-Mauves même dans le cabinet médical, toujours en coordination avec les médecins généralistes.

Nous la remercions de son investissement et nous lui souhaitons une grande réussite dans ses projets.

Où est le civisme ?

Toilettes publiques abîmées au Vivier et place du château :

Reprenons les propos récents de notre 1^{er} ministre : «Tu casses, tu ré pares, tu salis, tu nettoies, tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter»

Le problème est que ces délinquants ne laissent pas leurs coordonnées après leurs méfaits, et pour cause, et donc ceux qui réparent ou nettoient sont toujours les mêmes, les services municipaux !!



Les animaux ne sont pas des objets

Trop de personnes ont des animaux et n'en prennent pas soin, en particulier les chats.

Les propriétaires les laissent divaguer. Les animaux sont souvent récupérés, une cinquantaine l'année dernière. Certains sont blessés. Les personnes qui les récupèrent, les font soigner souvent sur le compte de la collectivité. Les voisins doivent aussi subir les déjections dans les parterres de fleurs et dans les potagers.



Soyons responsables, ce n'est pas normal d'adopter des animaux et de ne pas les assumer.

Nous ne sommes plus 50 ans en arrière où les campagnes étaient moins peuplées, chacun avait son territoire. **Merci pour nos amis les bêtes.**

Ils l'ont fait !

« *L'initiative est chose individuelle.* » (Marcelin Berthelot).

Une belle initiative citoyenne pour le bien commun !

C'est tout simple cela rend service.

Merci et Bravo aux deux personnes d'un village voisin qui ont permis à ce lieu de redevenir une belle source d'échange de savoir et de culture !



Malheureusement les incivilités ont vraiment la vie dure... car 5 jours après avoir rendu ce service à la collectivité ils ont dû de nouveau s'employer à le remettre en état car des personnes totalement irrespectueuses méprisant les autres ont utilisé la boîte à livres pour se débarrasser de leurs vieilleries et autres livres scolaires, dictionnaire etc...

Non Mesdames et Messieurs les irrespectueux la boîte à livre n'est pas une poubelle !

Il est vraiment inadmissible de prendre les autres pour des « larbins » pour ne pas soi-même porter ses débarras aux déchetteries.

Honte à eux !

Dans la même lignée, Merci aussi à tous ceux qui au cours de leur promenade ramassent les déchets trouvés sur leur chemin...

... ET LE MEILLEUR



Une belle histoire avant Noël

Un chevreuil a visité le bourg de Huisseau-sur-Mauves. En repartant, il s'est pris entre les barreaux d'une grille.

Nous l'avons libéré et il a pu retrouver ses congénères en forêt pour son plus grand bonheur.

y Enfance / Jeunesse

Halte garderie

La halte-garderie est un bon moyen de découvrir la collectivité avant l'école.

Actuellement, 15 enfants sont inscrits dans la structure.

Nous accueillons 12 enfants par heure, dont la plupart viennent les 3 journées entières.

Ils sont âgés de 5 mois pour le plus petit à 3 ans pour la plus grande.

Ils participent à des moments de jeux, d'activités (dessin, collage, peinture, puzzles, Duplo, pâte à modeler, motricité, etc), de lecture, de chansons...

C'est aussi l'occasion de partager le déjeuner avec les petits amis.

Pour rappel, la halte-garderie est ouverte le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 17h. Nous accueillons les enfants dès 3 mois et jusqu'à la veille des 6 ans.

L'équipe est joignable sur ces jours d'ouverture
au 02 38 80 77 39.

Mail : haltegarderie@huisseausurmauves.fr



Salle des fêtes :

Peinture à l'arrière de la scène



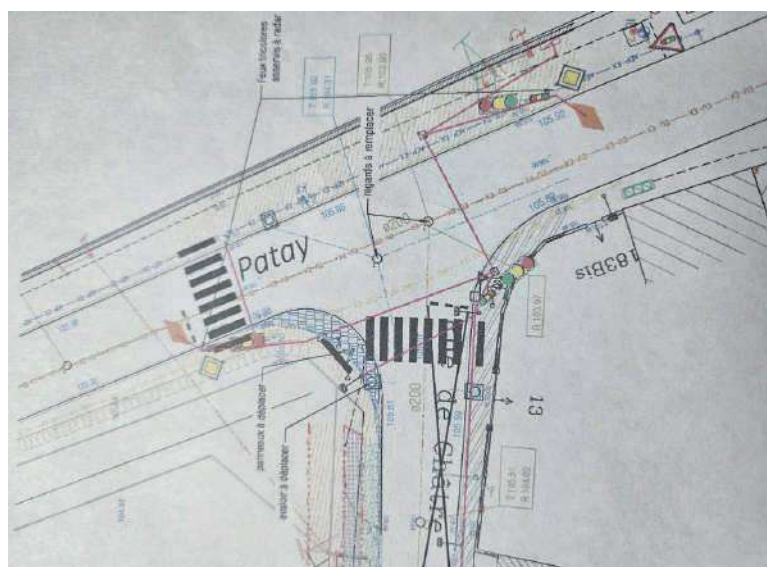
Lotissement Boussier

taille des arbres



Création de feux tricolores

au carrefour de la rue de Patay et de la rue de Chatre



Ces travaux devraient être réalisés dans le courant des mois de mars et avril.

Ces feux tricolores pourront permettre une circulation en toute sécurité dans ce carrefour et aussi limiter la vitesse des véhicules circulant rue de Patay. En effet, ces feux sont asservis à radar et obligeront tous les véhicules à respecter la vitesse autorisée sur cette rue.



Salle de Robien

Devenue communale depuis son achat à l'Association saint Pierre la Salle Marie et Alain de Robien nécessite d'être mise aux normes et de remplacer le chauffage.

Elle ne peut être louée en l'état. Une réflexion est en cours sur la destination et l'utilisation du local et de son terrain.



ATTENTION RAPPEL

**Le Brûlage à l'air libre
des déchets verts
est interdit dans le Loiret**

L'arrêté préfectoral du 8 décembre 2022 régit le brûlage à l'air libre, les feux de plein air et certaines activités à risque, aux fins de prévention de la pollution atmosphérique et des incendies dans le département du Loiret.



Restauration du tableau « l'adoration des bergers »

Ce tableau avait été retrouvé en mauvais état dans l'ancien garage du presbytère de Huisseau-sur-Mauves au début des travaux pour le cabinet médical. Depuis il était stocké dans les locaux techniques municipaux pour le préserver et le protéger.



En vendant la salle de Robien (ancienne salle paroissiale) à la commune, l'Association Saint Pierre avait indiqué vouloir consacrer une partie du produit de la vente à la restauration de ce tableau qui, selon une source d'archives, aurait été offert par Napoléon III à la commune ! Un appel d'offre pour la restauration du tableau a été lancé pour le réinstaller dans l'église. Cet Appel d'offre conduit par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) a permis de choisir un restaurateur pour la toile et un autre pour le cadre. Pour la toile c'est l'Atelier Carly à Saint Hilaire saint Mesmin pour un coût de 10 600€. Le cadre sera lui restauré par l'Atelier Darde (dans le 77) pour un coût de 11 301€.

Selon la DRAC ce tableau «l'adoration des bergers» et son cadre méritent vraiment d'être restaurés. La DRAC ainsi que les restaurateurs consultés pensent que ce tableau avec son cadre serait bien antérieur à Napoléon III ...

Les travaux de restauration sont prévus pour cette année 2024. Pour financer cette restauration nous attendons une subvention de la DRAC et de l'Association saint Pierre de Huisseau-sur-Mauves.

Nous souhaitons lancer en complément une souscription publique avec la Fondation du patrimoine.

Le Paradoxe présente la comédie « Paul m'a laissé sa clé »

Les comédiens amateurs de la troupe de Saint-Ay du Paradoxe présentent le samedi 2 mars à 20 h 30 et le dimanche 3 mars à 15 heures dans la salle des fêtes de Huisseau-sur-Mauves, la comédie « Paul m'a laissé sa clé » de François Scharre.

Paul Lefort, un éternel fêtard distribue à tout le monde les clés de son appartement : voisin, famille, amis, petite copine...Mais un soir de juin quand tout ce petit monde se retrouve à l'insu de Paul dans cet appartement, la vie de ce dernier va être bouleversée.

La comédie en deux actes fait la part belle à une ribambelle de personnages truculents qui ont tous une bonne raison d'être chez Paul. Vraiment tous ?

Tout est fait pour le rire et pour le plaisir de voir les fils de l'intrigue comique s'enchevêtrer jusqu'à ce que la pelote se casse. Cela ne pouvait pas finir autrement...

Nous vous attendons nombreux pour encourager les acteurs amateurs et passer une bonne soirée

Les médecins recommandent de rire 10 à 15 minutes par jour car c'est bénéfique pour la santé ...





Rentrée scolaire 2024

INSCRIPTION
futurs élèves

ÉCOLE MATERNELLE
RPI BACCON – COULMIERS – HUISSEAU – ROZIÈRES
INSCRIPTIONS : RENTRÉE SEPTEMBRE 2024
POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021

▼

Ces inscriptions concernent également les enfants nés en 2019 et 2020 des nouveaux arrivants dans les communes de BACCON, COULMIERS, HUISSEAU-SUR-MAUVES et ROZIÈRES-EN-BEAUCE.

MARDI 12 MARS 2024 de 14H à 18H
VENDREDI 22 MARS 2024 de 16H30 à 18H

ÉCOLE MATERNELLE
Allée des Uxellois
45 130 HUISSEAU-SUR-MAUVES
Tél. : 02.38.80.75.94

Merci de vous munir :

- des **2 fiches de renseignements** transmises lors de la pré-inscription par le SIRIS (02.38.80.77.02) et complétées
- du **livret de famille**
- du **carton de santé** de l'enfant (ou attestation du médecin prouvant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires)

2024
GARNAVAL

Samedi 06 Avril 2024

Rendez-vous dès
16h00
à la salle des fêtes de
BACCON
pour une petite pause
sucrée avant le grand
défilé de
17h00 à 18h00

A partir de 18h00
Bal Déguisé

VENEZ NOMBREUX !!!

FORMULE DE SNACK

Bar-Snacking

Ne pas jeter sur la voie publique



Nos Aînés

Nous nous sommes retrouvés le 25 novembre dernier, Cent sept aînés nous ont fait l'honneur d'assister au repas offert par la municipalité, avec un menu cuisiné "aux petits oignons" par l'équipe "Arnaud traiteur", toujours un régal. Les élus et membres du CCAS présents, ont pris plaisir à servir "les sages" de notre commune. Rendez-vous est fixé l'année prochaine (le 30 novembre 2024).



Pour les aînés de soixante-quinze ans et plus, ne pouvant assister au déjeuner du 25 novembre dernier, les membres du CCAS et les élus de la commune ont distribué quatre-vingt-deux colis de Noël.

Nous espérons vous avoir apporté un peu de réconfort, rien n'est parfait dans notre monde mais quelquefois un petit geste réchauffe les cœurs.



Médiathèque de Huisseau sur Mauves

Edition 2024

Prix jeunesse des Terres du Val de Loire 3-6 ans
"Vote pour ton album préféré".

Quatre albums en compétition, vous avez jusqu'au jeudi 14 mars pour faire votre choix, petits moments agréables à passer avec vos enfants.

N'hésitez pas, rendez-vous dans notre belle médiathèque et retrouvez Christiane et tous nos bénévoles, toujours prêts à vous recevoir.



ECHO DES MAUVES

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le jeudi 18 janvier dernier à la salle des fêtes avec 80 adhérents présents.

- Rapport d'activité de l'année écoulée.
- Rapport Gym saison 2022/2023 avec un léger déficit.
- Rapport financier avec un solde positif.
- Election du tiers sortant

■ Présentation du bureau actuel

Président : STEMER Jean-Marie,
Vice-Président : SOUCHET François
Secrétaire : AMARY Marie-Thérèse,
Trésorière : DREUX Bernadette.

Membres : BRANCOURT Eliane, VALET Paulette, LORY Marcelle, BRUNET Christiane, DORET André, STEMER Michel, LECOMTE Jackie, ROBILLARD Jacky, PELLETIER Claude.

Pour 2024, nous avons 115 adhérents de Huisseau-sur-Mauves et Communes Limitrophes.

■ Activités pour l'année 2024

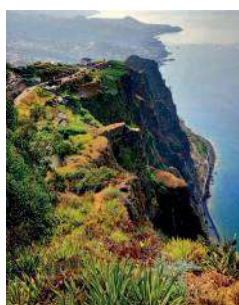
- Concours de Belote, le samedi 24 février
- Concours de Belote, le samedi 04 mai

Repas froid, le jeudi 13 juin
Repas de Noël, jeudi 05 décembre

LES SORTIES :

■ Samedi 07 septembre en car pour le spectacle Pyrotechnique « Nuits de Sologne à Lamotte Beuvron.

Prix : 55.00 € sur la base de 41/45 Participants.



■ Voyage à MADERE de 8 jours du lundi 09 au lundi 16 septembre 2024.

Tarif : 1600 € sur la base 40 Personnes

Règlement mensuel - 300 € à l'inscription.

Pour tous renseignements ou inscriptions au Club, ou aux Sorties citées plus haut. (Places disponibles « Nuits de Sologne et Madère) Tél. J M Stemer 07 81 33 38 03

Les intéressés sont les bienvenus au CLUB de l'ECHO des MAUVES, afin de rompre l'isolement, pour des jeux tous les 15 jours lors des jeudis de 14 h à 18 h à la salle des fêtes avec participation du Club au repas froid et repas de Noël.

Cotisation annuelle 25€ .

Familles Rurales

L'association Familles Rurales Huisseau Coulmiers Rozieres prévoit une sortie d'une journée à Terra Botanica à Angers le 13 Avril et organise une rando glouton le 25 Mai





Comité des fêtes

Comme tous les ans en début d'année, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le dimanche 21 janvier dernier.

Le bureau est élu à l'unanimité.

Présidente : Yasmine ADAMY-BOIS
Vice-président : François SOUCHET
Trésorier : Jean-Marie STEMER
Trésorier adjoint: Stéphane VEILLET
Secrétaire : Eliane BRANCOURT

Dans les mouvements nous notons l'arrivée de Marc, Stéphane, Mickaël et Noël qui ont répondu à l'appel de détresse du comité et nous les accueillons avec grand plaisir. Claire ARRANG, Jean-Pierre VILLENEUVE et Téva TCHEUTCHOUA nous quittent pour voler vers de nouveaux horizons. Claire et Jean-Pierre ne seront pas trop loin de Huisseau-sur-Mauves et viendront nous aider de temps en temps. Nicole et Henri POMEON nous feront le plaisir de revenir de Toulouse pour être de nouveau présents au vide-greniers du 16 juin 2024.

Cette année le comité des fêtes a investi. Les acquisitions principales sont : une friteuse et une plancha pour le vide-greniers et un boîtier de paiement carte bleue.

Si vous souhaitez venir nous donner un coup de main sur une ou plusieurs manifestations vous serez les bienvenus. Franchissez le pas, venez nous aider et vous verrez que la vie associative est une source d'enrichissement personnel.

Toute l'équipe vous attend, en tant que participant, voire bénévole, pourquoi pas...

Manifestations 2024 :

- Loto dimanche 14 avril 2024
- Belote lundi 20 mai 2024
- Vide-greniers dimanche 16 juin 2024
- Belote samedi 21 septembre 2024
- Marché d'Automne dimanche 6 octobre 2024
- Soirée BEAUJOLAIS samedi 23 novembre 2024

Les inscriptions se font sur place
SAUF pour la soirée BEAUJOLAIS
pour laquelle Eliane Brancourt répondra à tous
vos appels aux heures des repas au 02 38 80 73 11.

y Commerces

Le reflet de soi

Salon de coiffure



Depuis le 1er janvier
Le salon de coiffure « Le reflet de soi »
a changé de propriétaire.

C'est Sybille Queston qui vient de prendre la direction du salon.

Originaire de Fleury les Aubrais, elle a appris son métier en alternance sur Orléans. Ces diplômes obtenus, CAP et BTS, elle a travaillé en salon toujours sur Orléans. En ce début d'année elle vient de reprendre le salon de Huisseau-sur-Mauves.

Sybille QUESTON connaît déjà bien la commune. Elle a habité pendant un temps à Huisseau-sur-Mauves et habite aujourd'hui à Baccon.

Maxime qui était déjà présent au salon va continuer de travailler avec elle.

Nous souhaitons la bienvenue à Sybille dans notre commune et la réussite dans son entreprise.

LES NOUVEAUX HORAIRES DU SALON :

Mardi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 12h30 - 14h00 à 19h00
Jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00- 13h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 17h30 sans interruption

NOUVEAU RETRAIT VERT



Au **BAR TABAC des TOURELLES**
Vous pourrez retirer des espèces



y Infos diverses

Elections Européennes

Le 9 juin 2024, Les Français seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen dans le cadre des élections européennes.

Cette année, les règles de vote ont été légèrement modifiées. Un décret, paru au Journal officiel le dimanche 31 décembre 2023, précise ces modifications qui ne s'appliquent, pour l'heure, qu'aux élections européennes de juin prochain.

La principale concerne le **vote par procuration**, qui permet de donner sa voix à quelqu'un d'autre si l'on est absent au moment du scrutin.

Cette démarche sera facilitée. Le décret prévoit que si l'électeur effectue sa **procuration en ligne**, via le site Internet dédié (maprocuration.gouv.fr), il n'aura plus besoin de se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La **date limite** pour s'inscrire sur les listes électorales françaises est le **3 mai 2024**.



Une démarche qui peut s'effectuer directement auprès de sa mairie ou, encore plus facilement, en ligne grâce à un portail. (www.authentification.service-public.fr)

A noter toutefois : pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024.

Même si vous pensez ne pas être concernés par ces démarches, nous vous recommandons de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site dédié (Accueil | Service-Public.fr)

La téléassistance

Questions Réponses à Mickael LE CALVEZ
cogérant de la société Thellassistance qui
localement, assure un service de téléassis-
tance et habite à Huisseau-sur-Mauves .

■ **Question :**

Bonjour, pourriez-vous nous expliquer ce qu'est exactement la téléassistance ?

Réponse :

Bien sûr. La téléassistance est un service conçu pour aider les personnes âgées, les personnes handicapées ou celles ayant des besoins spécifiques à vivre de manière plus autonome. Elle utilise la technologie pour fournir une assistance immédiate en cas d'urgence ou de besoin.

■ **Question :**

Comment fonctionne ce service au quotidien pour les utilisateurs ?

Réponse :

Les utilisateurs portent généralement un dispositif, comme un bracelet ou un pendentif, doté d'un bouton d'alerte. En cas d'urgence, comme une chute ou un malaise, l'utilisateur appuie sur ce bouton. Cela envoie un signal à un centre d'assistance ouvert 24/24 et 7j/7j en France (basé à Versailles) qui peut parler à la personne à travers un haut-parleur et évaluer la situation.

■ **Question : Quels sont les principaux avantages de la téléassistance ?**

Réponse : Le plus grand avantage est la tranquillité d'esprit, tant pour les utilisateurs que pour leurs familles. Ils savent qu'en cas de problème, de l'aide est disponible immédiatement. Cela permet également aux personnes de vivre plus longtemps de manière indépendante chez elles.

■ **Question : Comment les familles peuvent-elles choisir le bon service de téléassistance ?**

Réponse : Il est important de considérer les besoins spécifiques de l'utilisateur. Avec Thellassistance, nous sommes experts pour mesurer et comprendre le besoin de chaque client par rapport à sa situation. Notre site internet Thellassistance.fr est disponible pour consulter nos offres.

■ **Question :**

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui hésite à utiliser la téléassistance ?

Réponse :

Je recommanderais de discuter ouvertement des préoccupations et des besoins avec nos conseillers au 02 49 88 34 96.



Mikaël LE CALVEZ
Co-Gérant

Mobile 02 49 88 34 96 / 06 95 29 46 41
www.thellassistance.fr
Email mlecalvez@thella.fr
Région Centre, Ile de France



Il est également utile de parler à d'autres utilisateurs pour comprendre leur expérience. La clé est de trouver un service qui offre le bon équilibre entre autonomie et sécurité.

Rappelons que l'ensemble des offres bénéficient de 50 % de crédit d'impôt et que vous pouvez vous sécuriser à partir de 12,50 € par mois.



Il existe d'autres sociétés de téléassistance.

Pour plus de renseignement
visitez le site du gouvernement

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>



Covoiturage

Depuis mi-octobre, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile-travail avec l'application **BlaBlaCar Daily**.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a décidé d'expérimenter sur une année cette plateforme de covoiturage dans l'optique de modifier les habitudes de déplacement et de développer de nouvelles pratiques dans les trajets du quotidien domicile-travail et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La Communauté de Communes consacre un budget de l'ordre de 50 000 € pour le déploiement de cette plateforme sur le territoire avec le soutien de l'Etat au titre du Fonds Vert.

Comment cela fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application **BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur reçoit une compensation de 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet ne coûte que 0,50 € grâce au soutien de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

TERRES DU VAL DE LOIRE

BlaBlaCar Daily

Les Terres du Val de Loire soutiennent vos covoitages

Conducteurs, Conductrices

100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères

Au moins 10 trajets offerts

CEE Les certificats d'économie d'énergie

PRIME POUR LES CONDUCTEURS ENJOIGNENT. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blabla.com

FRANCE NATION VERT

Venez fêter Pâques à l'étang communal
Huisseau-sur-Mauves

Concours du plus beau panier

LUNDI 11h

CHASSE AUX OEUFS 2024

1er AVRIL

Renseignements Mairie de Huisseau

02 38 80 73 73

Apéritif offert par la municipalité



NAISSANCES

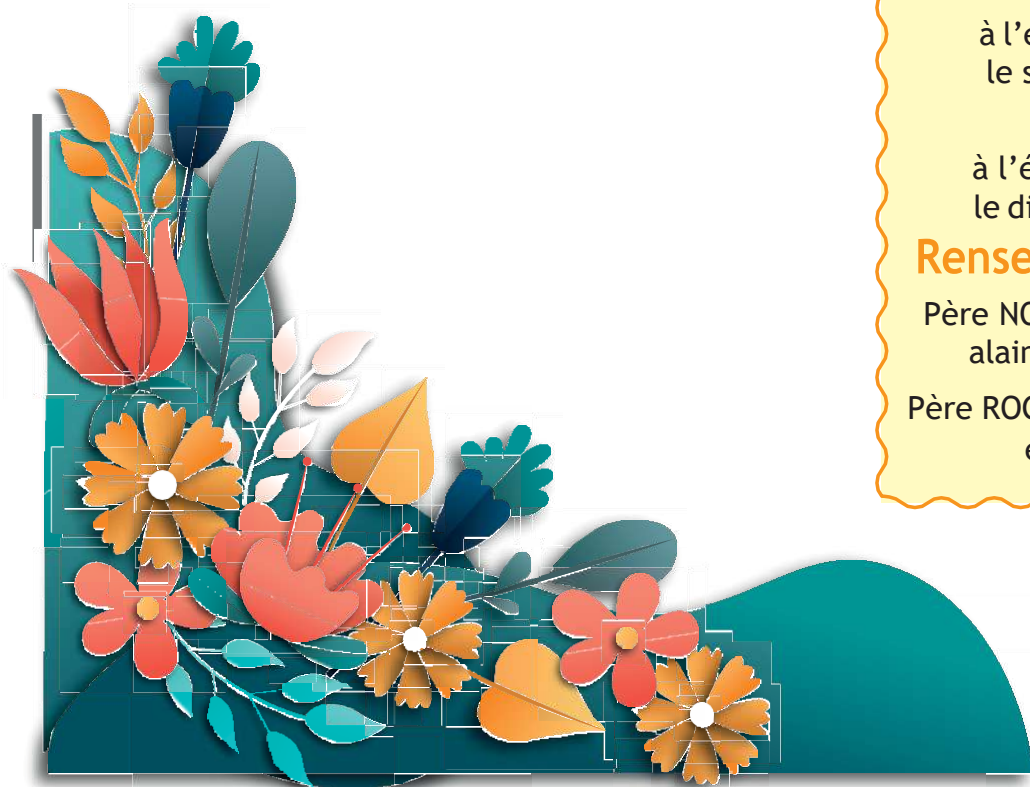
DE ARAUJO Livia	21/09/2023	ORLÉANS
ARCHAMBAULT Alma	16/11/2023	ORLÉANS
VERGES Saonaly	18/11/2023	SARAN
TUI Mahlon	02/12/2023	ORLÉANS
BEDOIN Darren	19/01/2024	ORLÉANS
PRUVOST Louis	30/01/2024	LA CHAUSSÉE S ^t VICTOR
DELAVARENNE Chloé	13/02/2024	BLOIS

MARIAGE

FINAU Alice & DULAC Dany 13/01/2024

DECES

CHAUVIN Mauricette née DELOR	03/11/2023	HUISSEAU-SUR-MAUVES
ATGER Jules	18/11/2023	HUISSEAU-SUR-MAUVES
MARMASSE Roger	30/11/2023	ORLÉANS
PINSARD Monique née DOUCET	26/12/2023	HUISSEAU-SUR-MAUVES



Vie Paroissiale



Centre Inter Paroissial
109 rue Abbé Pasty - Baule
02 38 45 28 93
www.dvo45.fr

groupementbeaugencymeun@gmail.com

Catéchisme :

06 23 47 18 43

le vendredi soir horaire sortie école

Messes dominicales

à l'église de Huisseau-sur-Mauves
Le 4^e samedi de chaque mois à 18h30

Rameaux

à l'église de Huisseau-sur-Mauves
Le samedi 23 mars à 18h30

Chemin de croix

à l'église de Huisseau-sur-Mauves
le vendredi 29 mars à 15h00

Veillée Pascale

à l'église de Meung sur Loire
le samedi 30 mars à 21h00

Pâques

à l'église de Meung sur Loire
le dimanche 31 mars à 11h00

Renseignements Ecoutes

Père NOUGAYREDE 06 87 61 76 39
alain.nougayrede@gmail.com

Père ROCHETAILLADE 06 74 83 90 37
ericroc45@gmail.com